



# Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Document de consultation des entreprises (DCE)

## **Passation d'un marché privé pour le déménagement des bureaux de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France**

Consultation en procédure adaptée

Contact : Dominique Vespuce  
[dvespuce@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:dvespuce@parcs-naturels-regionaux.fr)

### 1. Pouvoir adjudicateur

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00037, ayant son siège 9 rue Christiani à Paris (75018), représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber.

### 2. Description du maître d'ouvrage

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est le porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux (PNR). Outil privilégié de leurs réflexions et de leurs actions communes, elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations, des assemblées parlementaires et des organismes institutionnels, et de leur prise en compte dans l'élaboration des textes et politiques les concernant. Elle est aussi une structure de concertation avec les régions et les partenaires nationaux de l'action des parcs, notamment les autres aires protégées françaises et européennes.

Les Parcs naturels régionaux, au nombre de 58 en 2022, sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Un parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement et de protection défini pour 15 ans, la charte. Les dispositions principales concernant les Parcs naturels régionaux sont codifiées aux articles L.333-1 à L. 333-16 du code de l'environnement. Les actions d'un Parc naturel régional sont mises en œuvre par un syndicat mixte ouvert.

### 3. Objet de la prestation

Déménagement des bureaux de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Marché privé de service, soumis aux règles de la commande publique en application de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015, du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics désormais codifié à l'article L. 1211-1 du Code de la commande publique.

Consultation en procédure adaptée

### 4. Description de la prestation

Contexte :

La Fédération des Parcs naturels régionaux transfère son activité sur son nouveau siège social (27 rue des Petits Hotels – 75010 Paris) à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Pour cela elle doit libérer ses bureaux actuels (9 rue Christiani, 75018) avant le 25 novembre 2022 au plus tard. Surface locaux 300 m2 environ.

#### Description :

- Lieu d'enlèvement : 9 rue Christiani, niveaux N-2 sans ascenseur.
- Lieu de livraison : 27 rue des Petits Hotels, niveau N+1, RDC et N-1, sans ascenseur.

#### La prestation concerne :

- le conditionnement du mobilier : démontage éventuel, protection, emballage du matériel bureautique et informatique
- le conditionnement du petit matériel
- l'enlèvement
- le transport
- la livraison du mobilier, matériel et cartons

Les dossiers seront conditionnés dans des cartons par nos soins.

Le plan de dépôt du matériel et mobilier, dans le lieu de livraison, sera transmis ultérieurement car les locaux seront en phase de chantier.

Visite préalable obligatoire pour une analyse plus fine du besoin et évaluation des volumes : sur RDV semaine 37, auprès de Dominique Vespuce, tel : 01 44 90 86 20 ou 07 60 05 43 42 ou par mail [dvespuce@parcs-naturels-régionaux.fr](mailto:dvespuce@parcs-naturels-régionaux.fr)

#### En option :

- Remontage du mobilier : étagères et bureaux
- Inventaire des biens transférés
- Débarras des mobiliers et dossiers à détruire
- Stockage provisoire en garde meuble, en cas d'indisponibilité du local d'arrivée à la date retenue (cout par semaine ou par mois).

#### 5. Durée /Délais de réalisation :

Semaine 47, jour(s) à convenir entre le 21/11/22 et le 25/11/22 – pendant heures de bureau 8h-18h

#### 6. Conditions de remise de votre offre

Délais : offre à remettre avant 30 septembre à 12h00

L'offre est à adresser par courriel à l'adresse suivante : [dvespuce@parcs-naturels-régionaux.fr](mailto:dvespuce@parcs-naturels-régionaux.fr)

#### L'offre devra comprendre :

- Les références de l'entreprise
- Un descriptif des solutions proposées : moyens logistiques, durée de l'intervention, etc.
- Le nom et CV du chef de projet, en charge de la prestation
- Un devis comprenant
  - o Détail par prestation : prix détaillé.
  - o Les éventuelles options proposées : prix détaillé
  - o Toutes autres prestations proposées ou variantes non incluses dans ce cahier des charges.

Justificatifs de candidature à produire par le candidat pressenti attributaire avant notification du contrat ou de la commande :

- attestation sur l'honneur relative aux interdictions et incapacités à soumissionner à un marché public (modèle en annexe 3-b) ;
- attestations de régularité sociale et fiscale
- attestations d'assurances en cas de perte ou dommages aux biens

- La liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat. Cette liste précise pour chaque salarié sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

## 7. Compétences attendues et critères de choix

Les offres seront analysées selon les critères de sélection suivants :

Qualité et adéquation de l'offre : 50%

Budget détaillé : 50%

La FPNRF se garde la possibilité de recourir à la négociation.

## 8. Contacts et renseignements

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Contact : Dominique Vespuce

[dvespuce@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:dvespuce@parcs-naturels-regionaux.fr)